

Le Sacré-Cœur de Jésus.



### Sommaire du mois de Juin.

Pensée dominante : la Communion fréquente et quotidienne. — Congrès Eucharistique de Tournay. — Une fondation Eucharistique au Saguenay. — Indulgences en faveur de la Première Communion. — Comment on bâtit une Eglise. — Sujet d'adoration : la soif du Sacré-Cœur. — Notre gravure. — Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré. — L'ostensoir de ma mère, (*poésie*). — Amour au Cœur de Jésus, (*cantique*). — La guerre au T. S. Sacrement. — Recommandations.

### Pensée Dominante du Mois.

#### LA COMMUNION FREQUENTE ET QUOTIDIENNE.



OS lecteurs ont pris connaissance, dans le dernier numéro de notre revue, du célèbre décret que le St. Père vient de faire publier pour promouvoir dans le peuple chrétien le saint usage de la Communion quotidienne.

Nous revenons aujourd'hui sur cet Acte important pour en faire davantage ressortir le sens véritable et la haute portée, en donnant un court commentaire de ce Décret qui renferme tout un petit traité de la Sainte Communion, et nous proposons à nos chers abonnés, comme Pensée dominante de Juin : *la Pratique de la Communion fréquente et quotidienne.*

## I. Les Raisons de la Communion fréquente.

Le Décret commence par rappeler aux fidèles les *motifs* qui leur font un devoir de s'approcher très fréquemment et même tous les jours de la Sainte Table.

a) C'est d'abord le *désir le plus ardent du Cœur de Jésus*. "Ce n'est pas une fois seulement, ni en termes voilés, dit le Décret, que Notre-Seigneur a inculqué la nécessité de manger sa chair et de boire son sang." — En effet, dans la prière qu'il nous a apprise, il nous fait demander chaque jour notre *Pain quotidien*, notre *Pain supersubstantiel*, comme s'exprime Saint Mathieu ; et dans ce pain, les S. S. Pères et les Docteurs de l'Eglise ont vu principalement le Pain de l'Eucharistie.

De plus, au chapitre VI de saint Jean, le Christ nous avertit que le moyen pour nos âmes de vivre de sa vie divine, c'est de manger sa chair, nous laissant sous-entendre que cette vie sera d'autant plus abondante que nous le recevrons plus souvent : "*Celui qui me mange vivra par moi.*" A l'invitation il ajoute même la menace contre ceux qui ne viendraient pas à ce banquet : "*Si vous ne mangez ma chair, vous n'aurez point la vie en vous.*"

Enfin Jésus compare son pain eucharistique à la *manne* du désert, nous insinuant par là ouvertement que, de même que les Juifs la mangeaient tous les jours, ce qui du reste ne les empêcha pas de mourir, de même les chrétiens doivent, autant que possible, manger la manne eucharistique *tous les jours* : ce qui pour eux sera le préservatif de la mort éternelle : "*Celui qui mange de ce Pain vivra éternellement.*"

Et, en instituant l'Eucharistie, pourquoi Jésus a-t-il choisi le pain et le vin ?

C'est pour nous signifier clairement que, comme le corps se nourrit de pain chaque jour, ainsi l'âme doit, chaque jour, en autant qu'elle le peut, se nourrir de l'Eucharistie, selon la parole du Maître : "*Prenez et mangez-en tous.*"

b) Comme elle est dans les désirs du Cœur de Jésus, la Communion est non moins fortement dans les *vœux de l'Eglise*, remarque le Décret.

L'Eglise, en effet, a de tout temps exhorté fortement les fidèles à la Communion et, au Concile de Trente, elle a exprimé son désir dans les termes suivants : " le Saint Concile désirerait qu'à chaque messe à laquelle ils assistent, les fidèles fissent non seulement la communion spirituelle, mais aussi la communion sacramentelle." Et, pour communier ainsi, le même Concile déclare que la seule disposition de rigueur, c'est de n'être coupable d'aucun péché mortel.

Il est vrai que l'Eglise n'a *obligé* ses enfants qu'à une communion par an. Mais en cela, elle n'a eu égard qu'à la misère humaine ; elle n'a pas voulu, dans sa bonté maternelle, décourager les malheureux pécheurs en leur imposant une obligation qui eût pu paraître trop lourde à leur faiblesse et qu'ils eussent rejetée totalement. Ce n'est là qu'une concession d'extrême condescendance ; et le désir de l'Eglise, plusieurs fois exprimé par les Conciles, les Docteurs et les Saints, n'en reste pas moins que tous les fidèles s'efforcent de communier le plus fréquemment possible.

Et dans ces derniers temps, n'avons-nous pas vu les Souverains Pontifes exhorter les âmes à la communion fréquente ?

Pie IX loue par un bref le zèle de Mgr de Ségur à exciter les fidèles à un plus fréquent usage de la communion ; il déclare que son traité renferme *les véritables règles de la communion* ; et parce qu'elles y sont exposées d'une manière adaptée à l'intelligence des enfants et des simples, il voudrait qu'on le distribue à tous dès leur première communion.

Léon XIII, s'adressant officiellement à toute la Sainte Eglise, rappelle les arguments traditionnels en faveur de la communion fréquente et déclare qu'il faut extirper entièrement tous les préjugés contraires. Or, quel est le plus répandu, sinon l'épouvantail d'une sainteté trop grande, que l'on croit requise pour s'approcher de la sainte Table ?

Pie X fait composer et enrichit d'indulgences précieuses une Prière dans laquelle il manifeste le désir de voir l'usage de la communion quotidienne se propager de plus en plus, et il rattache l'utilité de cette communion à son caractère médicinal et au besoin qu'en ont les âmes.

c) Enfin, après nous avoir rappelé que la S. Communion est tout à fait dans les désirs de Notre-Seigneur et les desseins de l'Eglise, le Décret nous présente un autre motif qui doit nous pousser à la fréquentation de l'Eucharistie : ce sont *nos propres besoins*.

Nous avons d'abord besoin de la Communion pour *diminuer en nous le foyer de la concupiscence et soumettre nos passions*. Cette concupiscence, que les Pères appellent "*vulneratio naturæ*." consiste dans l'ébullition des sens ; dans l'inclination de la volonté au mal et sa faiblesse pour le bien ; dans le désir dépravé et désordonné de jouir. Cette concupiscence native s'accroît encore de la force que lui apportent nos péchés personnels, et elle crée en nous un état de désordre et de faiblesse favorable à de nouveaux péchés. Or, le remède le plus efficace, le plus inépuisable de la concupiscence, le fébrifuge qui diminue ses accès, le tonique puissant qui fortifie contre ses assauts, c'est la communion très souvent reçue.

Diminuant la concupiscence et réprimant les passions, la sainte communion *préserve*, par là même, *du péché mortel*, dont elles sont les causes les plus directes.

Elle *efface* encore, comme l'enseigne la Théologie, *les fautes vénielles* qui nous échappent sans cesse. Cet effet de la purification de l'âme, par la délivrance du péché et de ses peines, l'Eglise nous le rappelle très souvent dans les prières de la Liturgie.

Aussi, loin de nous éloigner de la Ste Table parce que, au lieu d'être plus ou moins avancés en perfection, nous nous sentons bien misérables, violemment tentés, en butte à la concupiscence, faibles devant le péché, y tombant même plus ou moins souvent : nous devons, au contraire, trouver dans toutes ces misères, dans tous ces besoins, de nouveaux et très pressants motifs de nous approcher plus fréquemment de la Sainte Table, " car la communion, dit le Décret, est moins une récompense de notre vertu qu'un appui de notre faiblesse. "

## II. Les Règles de la Communion fréquente.

Après nous avoir exposé les motifs qui doivent nous pousser à la communion fréquente, le Décret nous parle des *dispositions* à y apporter.

a) Il n'est aucune catégorie de chrétiens qui doive être regardée comme exclue de la communion, même très fréquente : elle convient à tous les âges, à toutes les classes, à toutes les conditions.

b) La seule disposition strictement requise pour communier aussi souvent qu'on le désire, c'est l'état de grâce et la volonté d'y persévérer.

La communion fréquente est donc accessible au pécheur lui-même, c'est-à-dire à celui qui est tombé plus ou moins souvent dans le péché mortel, pourvu que, détestant son péché et le confessant, il soit sincèrement résolu à ne plus le commettre et à en éviter les occasions.

Même si par faiblesse il retombe, il ne devra pas pour cela se retirer de la communion fréquente, pourvu qu'il se repente sincèrement et veuille faire de sérieux efforts pour se corriger ;— la communion fréquente pourra même s'imposer à lui, dans ce cas, comme le plus efficace moyen de conversion et de persévérance.

c) A l'état de grâce, il faut ajouter une intention pieuse et droite.

Cette intention pieuse et droite consiste en ce que le motif qui pousse l'âme à la sainte Communion soit louable et pur. Ce sera, par exemple, le désir de glorifier Dieu, de faire une chose agréable à Jésus-Christ, d'obtenir une grâce, d'acquérir une vertu, de corriger un défaut, d'accroître la charité de l'âme, etc...

Ni la vanité, ni l'habitude, ni le respect humain, ni aucun autre motif terrestre ne doivent porter à la communion fréquente. Sainte par elle-même, elle deviendrait, dans ce cas, condamnable par son motif imparfait.

Mais une âme s'en approche-t-elle dans le but d'honorer Dieu et se sanctifier, voulant du reste apporter à cet acte tout le sérieux requis, qu'elle vienne aussi souvent qu'elle le désirera.

d) Pour communier fréquemment, il n'est point requis de ne commettre que peu ou point de péchés véniels.

Ce qu'il faut, bien plutôt, c'est la volonté de combattre les péchés véniels, d'en diminuer le nombre, et de se défaire de toute affection habituelle, pleinement volontaire, que l'on garderait envers lui. — Du reste, la diminution des péchés véniels sera ordinairement un des meilleurs fruits de la communion fréquente.

e) L'âme qui communie doit apporter à ce grand acte la *dévotion actuelle* ; c'est-à-dire, une *préparation* et une *action de grâces* convenables, avant et après.

Le Décret est explicite sur ce point et on le comprend. En effet, l'Eucharistie opère d'autant plus efficacement dans l'âme du communiant qu'il trouve dans celle-ci plus de ferveur, de piété, de charité actuelles. — Et si les âmes qui communient souvent font parfois si peu de progrès dans la vertu et perdent beaucoup des fruits de leurs communions, c'est, la plupart du temps, pour avoir omis ou fait avec négligence la Préparation et l'Action de grâces à la communion.

La dévotion actuelle qui consiste, non dans la ferveur sensible, mais dans les sentiments de foi, d'humilité, de contrition, de confiance, de désir que l'âme doit exciter en elle au moment où elle s'approche de la sainte Table, sera donc l'objet d'une spéciale attention de la part de tout fidèle qui veut profiter de ses communions.

f) Enfin, il est une règle très importante que le Décret rappelle en terminant, et que les fidèles ne doivent avoir garde d'oublier : — c'est qu'il importe souverainement à l'opportunité, au mérite et au fruit de la sainte pratique de la communion fréquente, *que cette pratique soit soumise à l'avis du confesseur*, seul juge compétent en cette matière.

Si le confesseur refuse de se rendre aux désirs du pénitent, celui-ci se soumettra humblement, jusqu'à ce que, en réitérant souvent sa demande, il ait enfin obtenu la faveur qu'il désire.

\*  
\* \*

Il est évident que l'Eglise, par le récent Décret qu'elle vient de promulguer, veut faciliter de plus en plus l'accès de la Sainte Table. — C'est même pour favoriser la communion très fréquente et quotidienne, qu'elle vient de dispenser les âmes qui communient presque tous les jours, de la *confession hebdomadaire* ou à jours fixes, leur laissant ainsi la plus grande liberté de communier et l'avantage de gagner toutes les indulgences, sans confession.

Entrons donc pleinement dans les intentions de notre Mère : gardons-nous avec soin de l'erreur Janséniste, et de cet esprit faux et réprouvé par l'Eglise qui tendrait à

nous éloigner de la Table Sainte, sous le prétexte du respect dû à l'Eucharistie et de notre indignité personnelle.

Rappelons-nous toujours que la communion n'est pas seulement une *récompense* de la sainteté et de la vertu, mais aussi et surtout un *remède*, un *soutien*, et le *moyen* par excellence de conserver la grâce et de l'accroître en notre âme.

La nourriture corporelle a ce même caractère : on ne mange pas parce qu'on est fort, mais pour le rester ou pour le devenir. Comme donc il est de la nature de l'alimentation corporelle d'être un acte fréquent et habituel de la vie, de même il est de l'essence de la sainte Communion d'être un acte fréquent et habituel de la vie chrétienne.

Quel chrétien digne de ce nom pourrait hésiter à se rendre à l'appel du Souverain Pontife ? Quels préjugés d'éducation, quels restes d'habitudes anciennes, quelles craintes, quelles timidités pourraient nous retenir d'adhérer aux sentiments et aux désirs du Père infailible de nos âmes ?

Mettons-nous donc généreusement à l'œuvre : visons à la communion de plus en plus fréquente ; mais en même temps faisons des efforts sérieux pour nous y disposer et la recevoir avec fruit. Ensuite, que chacun de nous se fasse *apôtre*, et cherche à gagner autour de soi le plus grand nombre d'âmes possible à la communion fréquente et quotidienne. — *Jésus-Christ* la désire ; l'*Eglise* nous y invite ; les saints *Pères* nous y sollicitent ; les *Saints* nous la conseillent ; les *besoins* nombreux de nos âmes nous en font une loi ; les *avantages* que nous y trouverons nous y encourageant, et le *Décret* de Pie X nous y presse vivement.

E. G.

## CONGRES EUCHARISTIQUE DE TOURNAY

DU 15 au 19 août prochain, auront lieu à Tournay (Belgique) les grandes solennités du Congrès eucharistique international.

Nos prières et nos vœux monteront vers le Seigneur, afin d'obtenir que ces solennelles assises constituent une éloquente protestation de foi et d'amour envers le Dieu de nos autels.

## Une Fondation Eucharistique Au Saguenay

(Suite)



OMME nous l'avons vu, la Mère Marguerite établit sa Congrégation sous l'inspiration du V. P. Eymard. Ne soyons donc pas étonnés de la tendresse toute paternelle qu'il témoignait aux Servantes, et de sa confiance pour leur avenir : " Dieu se prépare là une sainte " Famille ; et je ne serais pas étonné " qu'elle devienne un jour aussi " grande que ces corps religieux qui ont donné au Ciel " tant de saintes."

Elles reçurent de lui leurs Constitutions et leur Directoire, sans parler de nombreuses lettres de direction adressées spécialement à la Mère Guillot. Par ces divers moyens, le Père leur communiquait ses intentions, ses projets ; comme un autre Elie, il léguaux aux Servantes son *Esprit* de fondateur.

\* \* \*

Cet esprit transmis par le Fondateur réside plutôt dans les pensées principales destinées à vivifier la Règle, les œuvres, de ses enfants spirituels. Or, ces pensées maîtresses se ramènent à deux surtout : l'adoration avec Marie, et la Méthode des quatre fins du sacrifice eucharistique.

Le P. Eymard voulut d'abord que les Sœurs imitassent Marie au Cénacle : " Jusqu'à présent, on a honoré " tous les mystères de la vie de la Très Sainte Vierge, " mais aucun Ordre n'a encore songé à honorer la vie de " Marie au Cénacle, *comme adoratrice de Jésus*. On l'y " trouve bien comme Reine de la prière, du silence,... " non sous le titre d'adoratrice perpétuelle du T. S. Sacrement."

Et, dans sa méthode d'oraison, la religieuse adoratrice s'inspirera, ajoute le Père avec insistance, des *quatre fins*

pratiquées par Jésus à l'autel : avec Lui, elle sera un hommage d'anéantissement, une louange reconnaissante, une expiation, une prière. Bien plus, si la Servante du T. S. Sacrement sait se prêter, comme une toile docile, aux impressions divines, elle deviendra la vivante copie de Jésus adorateur ; elle laissera le Prie-Dieu, sans doute, pour aller à des travaux nécessaires ; mais partout, dans le secret de la cellule, dans les emplois domestiques, dans les relations avec le monde, elle devra rester un hommage, une louange, une expiation, une prière véritable !



ÂNCIENNE MAISON DES SERVANTES DU T. S. SACREMENT.

Reconnaissons qu'une telle pensée fondamentale est admirablement complète et féconde. Et elle guidera pratiquement les Œuvres et la Règle des Servantes, les distinguant d'avec les autres congrégations adoratrices vouées de préférence à une seule des fins du sacrifice : réparation ou prière, par exemple.

\*  
\* \*

Quelle est donc dans le détail, la *Règle* de la maison de Chicoutimi ? Voilà une question souvent posée par nos lectrices.

*L'adoration* passe avant tout le reste : avant les travaux de zèle ou même de nécessité. Nuit et jour, en sa blanche robe ornée de l'ostensoir brillant, la Servante du Saint Sacrement veillera aux pieds de son Dieu. L'adoration est tournante, c'est-à-dire sans cesse variée dans son cours régulier, de huit en huit heures, par le système ingénieux qui la fait commencer une heure plus tard à chaque jour successif. Puis, à d'autres intervalles fixes, a lieu la récitation publique du Bréviaire Romain ; au lever, dans l'après-midi, et le soir. Six heures, au moins, tous les jours sont données par chaque sœur à la présence personnelle devant l'Exposition. Le reste du temps est réservé à la vie régulière et aux travaux d'intérieur.

Pas de pénitences spéciales de règle. L'adoration est censée y suffire, par ses fatigues réelles et par les exigences indirectes de mortification, inséparables d'une vie unie à Jésus dans le recueillement et les sacrifices intérieurs.

\*  
\*  
\*

*L'Apostolat* extérieur sera, évidemment, une extension de ce genre de vie aux âmes généreuses vivant dans le monde. Les Servantes propagent la *Garde d'honneur* du T. S. Sacrement : c'est l'affiliation, dans leur Cénacle même, à l'Archiconfrérie adoratrice. Inutile d'en signaler ici les précieux avantages spirituels ; ils sont en partie les mêmes que ceux de nos œuvres à Montréal.

Puissent beaucoup de fidèles se donner rendez-vous au Cénacle de Chicoutimi, chaque mois, chaque semaine ; et animés d'une foi ardente en la présence et au Don eucharistiques, rendre par leur présence personnelle, mais plus encore par le don entier d'eux-mêmes, l'hommage en esprit et en vérité que réclamait jadis le Sauveur à la femme de Samarie !

Un dernier trait pour compléter cette esquisse.

Jésus au St Sacrement est un Roi glorieux ; l'assemblée imposante des Cieux compose sa cour invisible ; ses plaies resplendent, titres éloquentes à sa royauté souveraine sur tout homme et sur toute nation. A ce Roi, il faudra donc un trône orné par les prodigalités de l'amour de ses sujets : il faudra une " *Garde d'honneur* " continuelle dans la personne des Religieuses et des personnes venues du dehors.

Qui ne comprendra, d'après cette idée grandiose, la sainte avidité des Servantes à trouver des ressources matérielles, à solliciter des offrandes de cierges, de fleurs, de vases sacrés, pour embellir le Trône récemment élevé à Chicoutimi, vrai centre du *Royaume eucharistique au Saguenay* : qui s'étonnera du luxe apparent — hélas ! bien inférieur aux droits du Maître — de l'autel et du sanctuaire, dans le nouveau Cénacle ? Qui ne voudra, au contraire, contribuer pour son humble part à la glorification du Roi immortel des siècles, si libéral d'ailleurs en ses promesses et si magnifique en ses récompenses ?

(à suivre)

J. B.

### INDULGENCES

EN FAVEUR DE LA PREMIÈRE COMMUNION.

Par décret de la Sacrée Congrégation des indulgences, en date du 12 juillet dernier, Notre Saint Père le Pape a daigné accorder :

1. Une indulgence plénière, pour le jour de leur première Communion, aux enfants qui, s'y étant préparés par la confession, auront, en outre, prié aux intentions du Souverain Pontife.
2. Une indulgence plénière à tous les parents de ces enfants, jusqu'au troisième degré, qui assisteront à la pieuse cérémonie de la première Communion, pourvu qu'eux aussi se soient confessés, qu'ils aient communié et qu'ils récitent des prières selon les intentions du Souverain Pontife.
3. Une indulgence de sept ans et sept quarantaines à tous les fidèles qui, au moins contrits, assisteront à la même cérémonie. — Toutes ces indulgences sont applicables aux âmes du Purgatoire.

#### Avantages spirituels offerts à nos abonnés

1. Ils ont part à *une messe* célébrée *chaque semaine*, soit *52 Messes par an*, à leurs intentions pour les vivants et pour les défunts. Ils participent en outre, à toutes les prières et bonnes œuvres de la Communauté du T. S. Sacrement.
2. Ils ont part, après leur mort, à un *Service solennel*, célébré chaque année, à perpétuité, dans le cours de novembre.
3. Nos abonnés ont le mérite de soutenir l'Œuvre de l'Exposition perpétuelle du Très Saint Sacrement dans notre Sanctuaire.



## Comment on batit une Eglise.

IL ÉTAIT dans l'hiver de 1818. Un homme à cheveux gris, mais encore robuste, se présentait à l'évêché de Séz. Il était vêtu d'une longue veste de serge brune, taillée à la française et garnie de larges boutons. Son gilet descendait au milieu de ses jambes et couvrait une partie de sa culotte courte. Il tenait à la main un chapeau à trois cornes, et demandait une audience du digne et respectable évêque Mgr Soussol, de sainte et vénérable mémoire.

Le domestique veut savoir de quelle part il vient. — Mais, de la mienne, répond le brave homme. — Que demandez-vous à Monseigneur ? — Une demi-heure d'audience, c'est tout ce qu'il me faut. — Votre nom ? — Mon nom ne fait rien à la chose ; Monseigneur ne me connaît pas. Mais, après tout, je n'ai point de raison pour le cacher. Je m'appelle le père Jacotin Delangle, si ça vous fait plaisir à savoir. — Mais, que voulez-vous à Monseigneur ? — Je viens pour des affaires qui ne regardent que lui et moi.

Le domestique porta la chose à l'évêque, qui consentit à recevoir le paysan.

Introduit dans la chambre du prélat, notre homme ne savait trop comment entrer en matière. Il tournait son chapeau dans ses mains, et, entr'ouvrant les lèvres, aucune parole n'en sortait. Enfin, interrogé sur l'objet de sa

démarche, il articula : — C'est que, voyez-vous, Monseigneur, il y a très loin, du village des Ardennes où que je demeure, au bourg de Saint-Maurice ; les pauvres veilles ont *ben* du mal à aller à la messe ; ma bonne femme de mère a manqué de périr dans les chemins le jour de Noël. Voyez-vous, Monseigneur, faut que ça finisse, ça ne peut pas toujours durer comme ça ? — Mais mon brave homme, je n'y puis rien. — Ah ? que si fait, Monseigneur, v'sy pouvez, v'sy pouvez tout, si vous voulez. —

Monseigneur, mais v'navez qu'à faire une paroisse de notre village, et je n'serons pas pires que les autres. — Avez-vous une église dans votre village ? Non, Monseigneur ; c'est pas difficile d'en faire une, v'n'avez qu'à dire et on en fera une. — Et qui la fera ? — Queus ! l'père Jacotin et ses voisins,

Monseigneur ; faut pas plus que trois ou quatre ans pour ça. — Vous êtes donc riche mon ami ? — Monseigneur, je ne suis pas riche, mais j'ai toujours cent écus de rente qui ne doivent rien à personne, et il y a encore quelques pièces de six francs dans ma bourse. — Cent écus de rente ne vont pas loin pour bâtir une église. — Monseigneur ; avec de la bonne volonté, du courage et d's' amis, y n' faut pas beaucoup d'argent pour faire beaucoup d'ouvrage, allez ! Y a d' la pierre chez nous, Monseigneur. — Et sur quel terrain bâtirez-vous votre



église ? — Dans mon champ, Monseigneur ; il est payé et j'en suis le maître. — Et le cimetière ? Dans mon champ. — Et le presbytère ? — Toujours dans mon champ, Monseigneur. Il est assez grand, mon champ, assez grand pour tout ; n' vous embarrassez pas de tout ça. Dites seulement : oui, et j' m'arrangerai du reste. J' demande tant seulement vot' consentement, et l' reste est mon affaire. Est ce que tous les voisins n' m'aideront pas ? Je sommes pas pires que tout l' monde, Monseigneur ; j' sommes du Bon Dieu de Saint Maurice.

— Avez-vous des enfants, père Jacotin ? — Oui, Monseigneur, et des bons encore. — Consentent-ils à ce que vous dépensiez tout ce que vous avez pour essayer de bâtir une église ? — Pardon, excusez, Monseigneur ; sous l' respect que j' vous dois, v' êtes *par à côté*. — Comment, je suis *par à côté* ? — Oui Monseigneur, dans mon jeune temps, on m'enseignait que j' devais prendre les avis d' mon père et on n' m'a jamais dit que les pères devaient prendre les avis de leurs enfants ? Voyez-vous, Monseigneur, j' n' crois pas que ça soit changé. — Bien, mon brave ; mais le devoir d' un père est de veiller aux intérêts de ses enfants et de conserver ce qu' il a. — Monseigneur, j' crois que mon premier devoir est d' empêcher ma pauvre bonne femme de mère de mourir dans un fossé ; tant qu' à mes enfants, si je mange ce que j' ai, ils feront comme moi, ils travailleront pour en gagner.

Après avoir ainsi répondu à toutes les objections de son évêque, et non sans esprit, le père Jacotin se résuma et posa nettement la question à Monseigneur ; “ Si j' faisons une église, y mettez-vous un curé ? ”

La promesse fut faite, et le bonhomme se retira en disant : — Suffit, Monseigneur, j' ai vot' parole, vous avez la mienne ; entre honnêtes gens, n' y a pas besoin d' écrit.

Près de vingt mois s'écoulèrent sans qu' on entendît parler du père Jacotin.

Mais voici que le 30 septembre 1820, dans l' après-midi, on annonce à Monseigneur que Jacotin Delangle demandait à lui parler.

Qu' est-ce que voulait donc encore ce bonhomme ?

L' évêque de Sézay prit la parole le premier et lui demanda s' il pensait encore à son église. — “ On y pense toujours, Monseigneur ; c' est une affaire réglée. Les fon-

## SUJET D'ADORATION

A L'USAGE DES

Agrégés de la Congrégation du T. S. Sacrement.

## La soif du Sacré-Cœur.

## I. — Adoration.

“ *J’ai soif d’être honoré des hommes dans le Saint Sacrement !* ” Oui, j’ai soif d’être reconnu pour ce que je suis réellement, d’être traité comme je le mérite.

Je suis Dieu, Dieu véritablement présent au Sacrement, Dieu sur la terre, Dieu avec les hommes. J’ai abaissé le Ciel et établi ma demeure et le trône de ma majesté parmi vous ; ma Majesté, ma grandeur, ma beauté, tout moi-même, Père, Fils et Saint-Esprit, je suis là : je suis l’Eucharistie. — Où sont les honneurs, où est la considération, où le respect, le culte, les adorations que je mérite et que je devrais recevoir sur cette terre, dans ma présence sacramentelle, comme je les reçois au Ciel dans ma présence glorieuse ?

Je suis Dieu : je suis le Créateur qui donne la vie à tout ce qui naît ; la Providence qui conserve tout ce qui vit ; le Maître et le Dominateur des hommes, des peuples et des potentats : tout est par moi, tout est de moi, tout est pour moi. — Qui professe envers moi, au Sacrement, la dépendance, la soumission, l’obéissance qui me sont dues ? Qui pense, en rejetant ma loi, qu’il m’offense sur le trône de mon Sacrement ? Qui pense, en l’accomplissant, qu’il m’y honore ? Qui veut dépendre de moi, me demander conseil, m’appartenir enfin, dans ce propitiatoire de mon Eucharistie, où je ne me rapproche tant de mes créatures que pour leur être toute voie, toute vérité, toute vie ?

Je suis l’Homme-Dieu ; je suis le Sauveur ; je suis Jésus-Christ, le vainqueur de Satan, de la mort et du péché ; le Roi de gloire et le conquérant des nations. Les sociétés sont à moi ; j’ai le droit de les régir, de les gouverner et de recevoir d’elles des honneurs publics, des adorations solennelles, tous les hommages sociaux que l’on rend à un triomphateur,

à un roi ; et je suis tout cela par mon humanité et dans mon humanité qui est, qui demeure et qui vit au Saint Sacrement. — Or, qui traite mon Eucharistie comme une personne vivante ? Qui pense à la vie de mon âme qui y réside ; à la vie et à la sensibilité de mon Cœur qui y bat ; à la beauté, à la vérité de mon humanité qui y demeure avec ses plaies, stigmates de mon amour ?

J'ai soif d'être honoré des hommes dans le saint Sacrement ! Je ne puis pas plus renoncer à ces honneurs qu'à la majesté de ma nature divine, qu'à la vérité de ma nature humaine, qu'à mes droits d'Homme-Dieu ; les abandonner serait démentir toute ma vie. Comprenez donc que le feu de ma soif est attisé par les charbons ardents de ma divinité, de mon humanité, de ma gloire ; et donnez satisfaction à ce désir en m'honorant, en me reconnaissant, en m'adorant !

## II. — Action de grâces.

*« J'ai soif d'être honoré des hommes dans le Saint Sacrement ! »*

J'aime dans mon Eucharistie, et j'ai soif d'être aimé dans mon Eucharistie ! — J'aime, et c'est pour satisfaire mon besoin d'aimer que je l'ai instituée. Mon amour répandu dans la création, vous ne l'aviez pas compris ; mon amour de Sauveur, de frère et d'ami dans l'incarnation, vous l'eussiez oublié ; l'amour de ma mort même ne vous eût pas suffi : j'ai aimé jusqu'à l'Eucharistie. Et là j'ai réuni et concentré tous mes amours de Créateur, de Sauveur et de Rédempteur ; et je vous les offre, je vous les donne, et je vous les donnerai toujours. Et je vous poursuivrai jusqu'à la fin, jusqu'à ce que je vous atteigne à travers tous les temps, à travers tous les espaces, pour vous dire et vous faire sentir que je vous aime !

J'aime et je donne ! Je vous donne tout. Vie, santé, biens de la fortune, secours pour le corps, comme pour l'intelligence ; grâces des sacrements et grâces actuelles ; grâces de prévenance et grâces de retours, c'est de moi que vous tenez et recevez tout, car rien n'est donné à l'homme que par la vertu de ma mort ; et ma mort, je la renouvelle et vous l'applique perpétuellement par mon sacrifice eucharistique.

J'aime et je me donne. Oui, moi-même, ma divinité, mon âme, ma chair, mon sang, ma vie, mes pensées, mes désirs, mes affections, mes vertus, mes mérites, mes souffrances, mes joies et ma gloire, je vous donne tout en me donnant moi-même.

Et aimant ainsi, donnant et me donnant ainsi, je pourrais ne pas avoir soif d'être aimé dans cette Eucharistie où j'aime et où je me donne avec tant d'amour ?

Donnez à mon âme des âmes qui pensent et comprennent ; à mon Cœur, des cœurs qui aiment ; à ma chair, des corps purifiés et austères ; à mes solitudes, vos soins empressés ; aux profusions de mes largesses, les dons de votre travail de votre fortune : usez envers moi de quelque retour.

J'ai soif ! J'ai soif ! donnez-moi des cœurs ! aimez-moi, car j'ai soif d'être enfin aimé dans ce Sacrement où mon Cœur se consume depuis si longtemps pour vous !

### III. — Réparation.

*“ J'ai soif d'être honoré des hommes dans le Saint Sacrement ! ”*

J'ai soif de compassion et de réparation, dans ce Gethsémani et sur le Calvaire de mon Eucharistie. — Il me tarde que l'on fasse enfin attention aux abaissements que j'ai acceptés pour me faire le pain des hommes et leur compagnon d'exil.

Vous voyez l'obscurité de mon Hostie et cette forme si vulgaire ? Je suis pourtant la lumière éternelle et la beauté parfaite !

Vous voyez le silence de mon Hostie ? Je suis pourtant la parole vivante ! — Vous voyez l'inertie, l'immobilité de mon Hostie ? Je suis pourtant l'action infinie, la vie divine ! — Et cette dépendance sans limites, et cette obéissance aveugle, et cette impuissance voisine du néant, quand je suis le Tout-Puissant et le Dominateur de la terre et des cieux, des anges et des hommes !

Et je pourrais ne pas désirer d'un désir qui est une faim et une soif ardentes, je pourrais ne pas demander que l'on sympathise aux abaissements que j'ai embrassés si amoureusement ?

Quoi ! vous ne me donnerez pas cette consolation d'honorer mes humiliations par votre humilité ; mon silence, en vous taisant pour moi dans l'épreuve ; ma patience, en souffrant doucement pour moi ; ma dépendance, en vous laissant diriger : mon obéissance, en embrassant avec joie l'obéissance ? — Ah ! pourtant j'ai soif d'être honoré dans mes sacrifices eucharistiques, par les sacrifices de vos vertus et de votre amour !

Et j'ai soif que l'on répare ; que l'on m'honore surtout par des communions pures, ferventes et aimantes, pour réparer les abominables sacrilèges que l'on me fait subir si souvent !

Communiez fréquemment, rendez-vous capables de communier tous les jours. pour me dédommager de la glaciale indifférence qui porte tant d'âmes à refuser mes avances et mon ardent désir d'être reçu par elles.

Enfants, communiez dévotement et purement, et consolez mon Cœur, car d'autres enfants me reçoivent sacrilègement, même à leur première communion !

Pitié donc, oh ! pitié : j'ai soif de compassion, de consolation et de réparation ; *"et je n'en trouve presque pas qui s'efforcent de me désaltérer selon mon désir, en usant envers moi de quelque retour !"*

#### IV. — Prière.

*"J'ai soif d'être honoré des hommes dans le Saint Sacrement !"*

J'ai soif d'être prié, d'être reçu en communion, car je suis la source de toutes les grâces, le dispensateur de tous les biens et la vie des âmes. — Ne me laissez pas inutile pour vous dans la solitude de mes tabernacles.

J'ai soif de vous faire du bien ; j'ai besoin de racheter, de vivifier, de consoler, de pardonner ; mais je ne peux le faire que si l'on vient à moi, si l'on me prie et si l'on me reçoit !

O vous tous qui êtes chargés et qui succombez sous le poids de vos misères, venez donc à moi et je vous referai !

Je suis le Sauveur : priez-moi, recevez-moi, et je vous appliquerai les fruits de ma mort et le baume de mon sang !

Je suis le médecin : approchez-vous de moi, laissez-moi descendre en vos âmes et montrez-moi vos plaies, vos infirmités et vos maladies : la vertu qui sort de ma chair n'a-t-elle pas guéri toute largueur ?

Je suis l'ami qui soutient et porte le fardeau de l'ami ; le consolateur qui lit au fond des cœurs, voit les peines les plus secrètes, et qui seul peut y répandre la paix avec la résignation, la fécondité surnaturelle avec l'amour.

Ah ! cesser de me traiter comme quelqu'un qui n'a pas de cœur, qui ne sait pas, qui ne comprend pas, qui ne peut pas ! mon Hostie vous voit, vous pénètre et vous suit partout : mes yeux y sont ouverts sur vous et sur ceux que vous aimez, sur vos préoccupations matérielles et sur les angoisses de votre âme.

Mon Hostie peut tout, car j'y suis le Roi, le Maître de tout ce qui est au ciel et sur la terre, et j'ai déjà acheté, et je paie tous les jours, d'un prix qui les vaut cent fois, tous les secours, tous les dons que vous demandez.

dations sont faites. Enfin, Monseigneur, on est prêt à *bénir* (bénir) la première pierre, mais il paraît qu'il faut qu'elle ait un nom. J'pensais lui donner le vôtre, Monseigneur, et l'appeler Saint-Alexis, mais j'désire qu'ça vienne de vot' part. Je suis le père de not' église, Monseigneur, et vous en serez l' parrain et j'espère qu' l'enfant viendra à bien. — Eh bien ! mon bon ami, j'accepte ! Vous demandez un patron pour votre église. Elle s'appellera Saint-Michel-des-Ardenes, et si vous l'achevez, je



la bénirai moi-même. ”

Le père Jacotin partit joyeux. Il avait son patron.

Deux ans et demi s'écoulèrent. Jacotin et ses enfants servaient les maçons ; les murs sortaient de terre ; une place publique avait été réservée et, au milieu, la petite église s'élevait. Enfin, elle atteignit la hauteur que les ressources du père Jacotin pouvaient fournir, et au printemps de 1823 la toiture était placée.

Jacotin revint à Sées rendre compte de son œuvre. A la question de l'évêque : “ Et votre église ? — l'église est bâtie, elle est couverte, n'y manque plus que la porte et

les croisées ; mais le menuisier et le vitrier sont *après*, et on n'attend plus que votre commodité pour la *béniter*. V'là le plan de l'église, v'là les certificats comme quoi elle est en état, on n'attend plus que Monseigneur. — Et bien ! j'irai chez vous à ma première tournée."

En effet, le 9 août fut fixé pour la bénédiction de l'église de Saint Michel.

Dès que le père Jacotin en eut connaissance, il accourut à Séez ; mais, reçu par Monseigneur, il ne lui disait rien, balbutiant des remerciements, tournant son chapeau dans ses mains, demeurait comme une statue devant le prélat.

Il était évident qu'il avait quelque chose d'important à dire et qu'il était embarrassé pour l'exprimer. Le bon évêque le tira de peine en le questionnant : " Monseigneur, dit-il en hésitant, c'est qu'il y a loin de Saint-Maurice et... et... l' jour de la bénédiction, sûrement qu' vous direz la messe dans notre église ? — Sans aucun doute, mon bon ami, — Monseigneur, il faudra que ça soit une grande messe ? on n'en dit point d' petites dans notre pays. — Eh bien ! je dirai une grand' messe. — Mais, Monseigneur, c'est que... on ne dit pas la messe après déjeuner, et il y a pas mal loin de chez nous au château de Couterne... Monseigneur, pour qu' ça n' vous gêne pas, et qu' tout l' monde soit content, faudrait, faudrait, eh bé... que vous *dinissiez* c'te journée-là chez le père Jacotin.. enfin, enfin... comme vous voudrez. Mais comme ça vous ne seriez pas fatigué, et tout l' monde serait content. — Et bien ! mon bon ami, je dînerai chez le père Jacotin. — Eh bien ! Monseigneur, ça y est..."

Le 9 août approchait. Quelques jours avant, une caisse avait été envoyée au père Jacotin, qui l'avait trouvée remplie de linge, d'ornements d'églises et de vases sacrés, toutes choses qu'il avait pu oublier. C'était un cadeau de Mme la duchesse d'Angoulême, à laquelle les faits qui précèdent avaient été rapportés.

D'autre part, une partie des habitants de la contrée s'étaient cotisés pour orner leur église d'une belle cloche. Ils l'apportèrent sur leurs épaules depuis la grande route jusqu'à l'église, à travers les chemins abrupts et les rochers qui rendaient ce canton inabordable.

Un beau temps vint favoriser la cérémonie tant désirée. Une foule remplissait la petite église, qui fut *bénitée* avec pompe, et le vénérable évêque, accompagné d'un nom-

breux clergé, venu pour honorer le pieux fondateur du saint temple, alla prendre part à la table du père Jacotin, dressée dans la grange.

Celui-ci, radieux et plus hardi avec son évêque, réclama un curé, en disant : « Monseigneur, j'ai tenu ma parole, c'est à vous de tenir la vôtre : j'avais promis une église, la voilà. V's avez promis un curé, je l'réclamons ; l'église sans messe, ça s'rait comme au temps de la république de 93, et puis, voyez-vous, y a trop loin d'ici au bourg du Saint-Maurice. — Vous aurez un curé, dit le prélat, mais auparavant il lui faut une cure, il ne peut coucher dehors. — Monseigneur, on lui en fera une, mais faut nous donner un curé de suite. — Et où logera-t-il ? — Dans not' maison, Monseigneur ; elle n'est pas grande, mais elle l'est assez, en attendant mieux. — Mais vous et votre famille, où habiterez vous ? — Dans notre grange. Monseigneur l'évêque y a *ben* diné, le père Jacotin y vivra et y mourra sans regret, si le Bon Dieu l'appelle avant qu'il puisse rentrer chez lui. J'y ferai un plancher et une cheminée, et Mr. notre curé ne sera pas trop mal dans ma maison. »

Ce qui fut dit fut fait. Monseigneur tint parole comme le père Jacotin, un desservant fut envoyé à Saint-Michel, et deux ans après, un joli presbytère s'élevait en face de l'église, encore sur le terrain du fondateur.

Au nouveau curé, le bon vieillard répéta son refrain : « Tout le monde m'a aidé. Il y a trop loin d'ici à Saint-Maurice, ça n'pouvait pas durer comme ça. »

Le 13 juin 1840, Saint-Michel-des-Ardennes a été érigé en commune, son territoire fut pris sur cinq communes voisines. Le bourg seul a une population de 600 habitants.

Le 17 jr n 1846, le-père Jacotin mourait en odeur de sainteté, après une vie pleine de bonnes œuvres.

Voilà un magnifique exemple de générosité chrétienne pour le jour peut-être prochain, hélas ! où les catholiques de France n'auront plus droit à leurs églises, et où il en faudra construire à la hâte.

A. BARAUD.

~~~~~  
**VIENT DE PARAITRE.** — **Les Vœux des Congrès Eucharistiques internationaux** par l'Abbé *Mauvel*. Brochure de 200 pages, franco 20 cts.

S'adresser à M. l'abbé Bouquerel, Sec. du Comité permanent,  
 22, cours de la Reine, Paris.

## NOTRE GRAVURE

(Hors Texte.)

JÉSUS a formulé cette *promesse* : " Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée." Est-elle dans votre demeure l'image du Sacré-Cœur ?

Quand je vois dans une famille cette gravure sacrée à la place d'honneur, il me semble voir les lèvres de Jésus s'ouvrir, sa main se mouvoir, sa poitrine se fendre, et ces tendres paroles retentissent à mes oreilles : Voici le Cœur qui a tant aimé les hommes.

Allons, c'est décidé, à la première place dans vos maisons, vous placerez un tableau ou une statue du Sacré-Cœur. Jésus tient à cette place : il a promis des grâces spéciales à qui la lui donnerait : " Je bénirai les maisons où l'image de mon Sacré-Cœur sera exposée et honorée."

## Pèlerinage à Ste-Anne de Beaupré

C'EST le lundi 25 courant, à 4 h. p. m. *très précises*, que le spacieux vapeur "Beaupré" partira de Montréal pour Sainte-Anne emmenant les dames et demoiselles agrégées du T. S. Sacrement. Ce pèlerinage aura un salut solennel au Cap-de-la-Madeleine, en allant, vers 9 h. p. m., et passera la matinée à Sainte-Anne avec messe, procession et bénédiction solennelles ; en revenant, à Québec, après le pèlerinage au Sanctuaire du Sacré-Cœur, séjour jusqu'à 5 h. p. m., départ pour rentrer à Montréal le mercredi vers 6 h. a. m.

Des billets spéciaux permettront de rester à Québec jusqu'au vendredi soir. Les pèlerines de la campagne profiteront pour venir prendre le bateau, des prix réduits accordés par les Compagnies pour la St Jean-Baptiste.

Il reste des cabines, pour des groupes de trois personnes et plus, de \$2 à 4, à l'intérieur, et de \$4 à 6, à l'extérieur.

Billets d'adultes ; \$2.10 . - d'enfants, \$1.00.

S'adresser : Au Directeur du Pèlerinage,

490, Av. Mt-Royal, Montréal, - Tél. Bell, Est 835.

## L'ostensoir de ma Mère

Aux Novices du T. S. Sacrement.

— *Durant la veille solitaire  
Le front pensif et doux, les yeux clos  
à demi,  
Le cœur tout près du cœur de son fils  
endormi  
A quoi rêve la jeune mère ?*

*Oh ! le bel avenir de gloire !  
Elle le voit, brillant guerrier, savant  
profond,  
Elle rit aux lauriers qui te couronne-  
ront :  
Tout lui dit triomphe et victoire !*

— *Faux biens que le rêve illumine !  
Ma mère, dédaignant cette vile splen-  
deur  
Loin des espoirs humains s'élevait  
votre cœur  
Animé de la foi divine.*

*Et vous pensiez, noble chré-  
tienne :  
" Loin des yeux de mon fils ces  
folles visions !  
" Que pour toi seul, ô Dieu, soient  
ses ambitions :  
Je veux ta gloire, et  
non la sienne !*

\*\*



— Elle parle, la jeune mère :

“ Puisse couler ta vie en de paisibles jours !  
 “ Puisse toujours tes yeux sou rire, et fui toujours  
 “ Les pleurs de l'humaine misère !... ”

“ Le joug si lourd de la souffrance  
 “ Pèserait-il jamais sur cet être chétif  
 “ Dieu sévère ? Pourquoi te plaire au cri plaintif  
 “ D'une frêle et tendre innocence ? ”

— Murmures vains, coupable crainte !  
 Or vous, mère, les yeux fixant le Dieu d'amour,  
 Vous saviez que sa croix n'est point un fardeau  
 lourd  
 Et vous n'en craigniez pas l'étreinte...

“ O bon Maître, ô céleste Père,  
 Disiez-vous : “ dès ce jour je te donne mon fils :  
 “ S'il le faut, qu'il devienne un vivant crucifix,  
 “ Qu'il s'immole sur le Calvaire ! ”

\* \* \*

— “ Enfant, plus tard, ... peine cruelle !  
 “ Mes efforts pour t'aimer seraient-ils impuissants ?  
 ... “ O toi qui dois, ici, dans mes bras caressants,  
 “ Garde-moi ton amour fidèle ! ”

“ Si tu brûlais d'une autre flamme,  
 “ Si pour d'autres, plus tard !... préfère à tous, du  
 moins  
 “ Celle qui te donna ses veilles et ses soins  
 “ O mon fils, âme de mon âme ! ”

— Mais vous, ma mère, — saint prodige ! —  
 Craignant d'offenser Dieu d'un amour si jaloux,  
 Disiez sur mon berceau : “ Seigneur, d'abord à  
 Vous  
 “ Son cœur, si votre Cœur l'exige ! ”





" Oh ! que ta foi, chrétienne, est grande ! "  
*Dit le Maître :* " à ton fils elle acquiert de grands  
droits :

" Je lui donne et ma Gloire, et mon Cœur, et ma  
Croix

" Pour payer, foinse, ton offrande !

" Devant l'autel du Sacrifice,

" Qu'il contemple à genoux, mon brillant Ostensor :

" Qu'il y passe ses jours, en leur aube et leur soir ;

" Qu'il vive à mon royal service ! "

*Acceptant pour moi ce partage  
Rendant grâce à Jésus d'un sourire vaillant,  
Vous Lui voulûtes, lors, offrir en travaillant  
Un touchant et muet hommage.*

*En gracieuse broderie  
Vous fîtes une croix de fils entrelacés  
Puis un cœur, des rayons, de vos vieux doigts lassés  
... Et votre âme en était meurtrie.*

*Vous mîtes l'ostensoir, — bien fière !  
Sur le cœur du cher fils, en murmurant : " Sois fort !  
" Aime, adore, supporte !... et jusque dans la mort  
Garde l'ostensoir de ta Mère ! "*

J. B.

## AMOUR AU CŒUR DE JÉSUS

Paroles de  
l'Abbé L. M. DUBOIS

Musique de  
l'Abbé J. MINAUD

*Poco agitato*

ORGUE.

*Energico*

Vous qui voulez ceuil - lir cet.

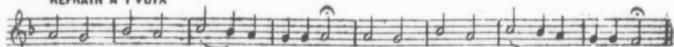
- te fleur de la ter - re, Qui s'ap - pelle i - ci - bas du beau nom d'ami, tié ; Ve - nez au ta - ber -

- nacle où Jé - sus so - li - tai - re, De son cœur mé - con - nu vous offre la moi -

*rit*

- tié, De son cœur mé - con - nu vous of - fre la moitié.

REFRAIN A 1 VOIX

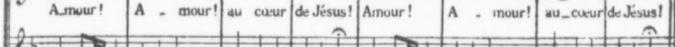


A\_mour! A\_mour! au cœur de Jésus! A\_mour! A\_mour! au cœur de Jésus!

REFRAIN A 2 VOIX



A\_mour! A - mour! au cœur de Jésus! Amour! A - mour! au cœur de Jésus!

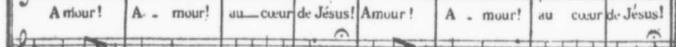


A - mour! A\_mour! au cœur de Jésus! A - mour! A\_mour! au cœur de Jésus!

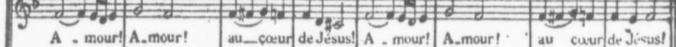
REFRAIN A 3 VOIX



A\_mour! A - mour! au cœur de Jésus! Amour! A - mour! au cœur de Jésus!

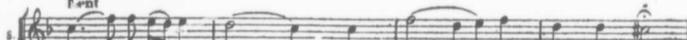


A - mour! A\_mour! au cœur de Jésus! A - mour! A\_mour! au cœur de Jésus!

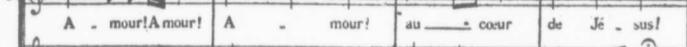


A\_mour! Amour! au cœur de Jésus! Amour! A\_mour! au cœur de Jésus!

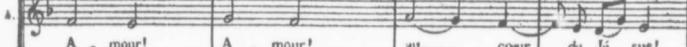
REFRAIN A 4 VOIX  
F. ent



A - mour! A\_mour! A - mour! au cœur de Jésus!



A - mour! A - mour! au cœur de Jésus!



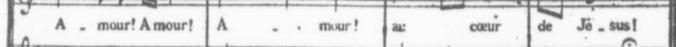
A - mour! A - mour! A\_mour! au cœur de Jésus!



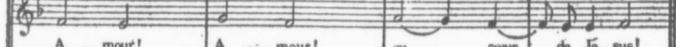
A - mour! A - mour! au cœur de Jésus!



A - mour! A\_mour! A - mour! au cœur de Jésus!



A - mour! A - mour! au cœur de Jésus!



A - mour! A - mour! Amour! au cœur de Jésus!



A - mour! A - mour! au cœur de Jésus!

Devant lui vous pourrez, aux heures de détresse,  
Verser des pleurs amers en livrant vos secrets ;  
Sa main saura pour vous trouver une caresse,  
Et son âme en espoir changera vos regrets.

Ah ! qu'il est bon pour nous, tout pécheurs que nous  
[sommes !

Comme il cherche à nous voir prier à ses genoux !  
Son cœur toujours ouvert a tant aimé les hommes  
Qu'il s'est fait pain vivant pour rester avec nous !

Prenez le crucifix, contemplez la souffrance  
De ce Dieu que le mal attacha sur la croix ;  
Pécheurs, voilà le prix de votre délivrance,  
Et du Sauveur sur vous voyez quels sont les droits.

Et son Eucharistie ! ah ! comme elle proclame  
Comment un cœur de Dieu comprend la charité ;  
C'est par elle qu'il veut, habitant en notre âme,  
Nous donner l'avant-goût de son éternité.

## La guerre au T. S. Sacrement



DE tous les dogmes catholiques, le plus digne de nos respects, celui qui a les titres les plus sacrés à nos hommages et à notre amour, c'est l'Eucharistie. Cette affirmation ne saurait surprendre, puisque l'Eucharistie est le bienfait des bienfaits du Sauveur ; elle est la quintessence de toutes ses merveilles, la glorification de tous les mystères de sa vie ; en un mot, elle est Jésus, Dieu et Homme tout ensemble.

Une autre affirmation qui n'étonnera personne, c'est que, de tous les dogmes chrétiens, le plus honni, le plus combattu, c'est encore l'Eucharistie. Sans doute, elle compte des amis de tout âge, de toute condition ; et ses serviteurs forment le grand nombre. Oui, le peuple en masse aime et adore le T. S. Sacrement, et en maintes

circonstances, il sait donner de son amour les plus frappants témoignages. Mais, à côté de l'immense multitude qui aime Jésus-Hostie, il y a la troupe des sectaires qui le poursuivent d'une haine infernale, il y a leurs complices avoués ou secrets, hardis ou lâches.

Ce cri des Juifs lancé il y a 20 siècles : *Nolumus hunc regnare super nos. Nous ne voulons pas que Jésus règne sur nous*, se répercute encore de nos jours, et l'audace des ennemis du règne du Sauveur rêve contre lui tous les attentats et se promet tous les triomphes.

Écoutez ce que nous apprennent sur ce triste sujet des échos d'outre-mer.

En France, la nouvelle loi de séparation de l'Eglise et de l'Etat a exigé une enquête minutieuse, faite par des agents du gouvernement dans toutes les églises, pour apprécier les biens qu'elles renferment ; prélude probable d'une spoliation.

Or, qu'est ce au fond que cet *inventaire des églises* ? Qu'est-ce que nous y voyons ? Un outrage odieux au Dieu de l'Hostie : *la guerre au T. S. Sacrement*.

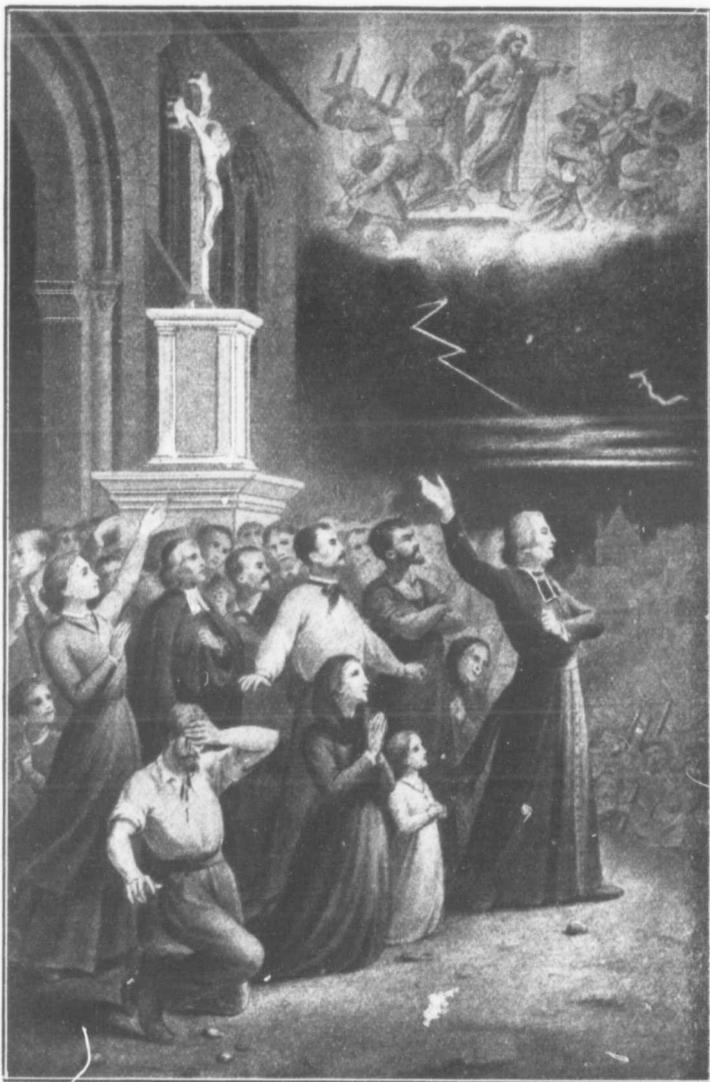
Cette guerre a été préparée de longue date. Satan et ses suppôts, la *Franc-maçonnerie*, la *Juiverie* ont machiné de longs mois durant, leurs moyens d'attaque ; ils ont d'abord touché à l'éducation, remplacé les ornements sacrés par la giberne sur le dos des ministres de l'autel, en les obligeant au service militaire ; puis ils ont chassé les religieux, supprimé le traitement d'un grand nombre de prêtres, etc., mais tout cela n'était qu'un acheminement au but désiré, caressé : chasser Jésus-Christ de la France, et pour cela, attaquer l'Eucharistie, faire la *guerre au T. S. Sacrement*.

Chers lecteurs, nous pourrions vous faire ici une abondante citations d'épisodes douloureux qui ont marqué ces sacrilèges *Inventaires* : mais le cadre de notre revue se refuse à une longue énumération.

Qu'il nous suffise d'en donner un aperçu.

On cite telle localité, où le lieu saint, envahi par une bande d'énergumènes, a été odieusement souillé d'ordures, après une danse diabolique, et, chose plus monstrueuse encore, un animal immonde a été enfermé dans le Tabernacle : *Parce Domine...*

"Je vous ai donné l'exemple"



*"Armés pour la lutte, marchez sans crainte à la défense de l'Eglise."*

*(Pie X. Encycl., 11 Février 1906.)*

Ailleurs, c'est un agent qui ose palper cyniquement le Ciboire contenant les Saintes Espèces.

Dans une petite commune franco-suisse, les habitants des deux nationalités ont dû prendre le T. S. Sacrement de la chapelle française, et ils l'ont porté processionnellement par delà la frontière: Jésus était donc forcé de s'enfuir comme un vil malfaiteur !

Et les attentats de ce genre contre le Dieu de l'Eucharistie ne se comptent plus.

Qu'a donc fait Jésus pour susciter ces violentes fureurs ? En son Sacrement d'amour comme durant sa vie mortelle, Jésus nous aime, nous protège ; il nous guide dans notre pèlerinage vers le ciel ; il se fait force pour l'âme faible, consolation pour l'âme affligée, nourriture pour l'affamé, breuvage pour l'altéré, en un mot, il est pour l'homme la source de tous les biens.

Mais ce Jésus qui a passé sur la terre " en faisant le bien, *benefaciendo*," les Juifs l'ont flagellé, couronné d'épines, crucifié. Voilà ce que continuent à travers les siècles les ennemis du Christ, dignes successeurs des Pilate, des Hérode et de la populace qui exécuta leurs ordres : ils rêvent de chasser Jésus de son royaume.

A nous, serviteurs du T. S. Sacrement, un devoir s'impose en ce moment ; réparer, consoler Jésus outragé, insulté, profané.

Unissons-nous à ces vaillants chrétiens dont les sublimes et nombreux actes de dévouement ont consolé le cœur de leurs pasteurs ; les chrétiens que la *gravure ci-contre* représente, sont réunis devant leur église dans une fière et menaçante attitude ; ils sont prêts à imiter Jésus chassant lui-même les profanateurs du temple et nous disant : Je vous ai donné l'exemple, suivez-le. Beaucoup n'ont pas craint de répandre leur sang pour le Dieu de l'Hostie ; et partout de touchantes cérémonies de réparation ont eu lieu.

Réparons, nous aussi, et prions pour le salut de la France, notre ancienne mère-patrie. Demandons à Jésus de se susciter de nombreux défenseurs de son règne et de réaliser bientôt la promesse confiante faite à la Bienheureuse Marguerite-Marie : *Je régnerai malgré mes ennemis. O Salutaris Hostia, da robur, fer auxilium !*

H. B.

## PRIONS POUR NOS ABONNÉS DÉFUNTS.

*Baie St-Paul* : Mme Vve Mars Tremblay. — *Woonsocket* : Mr Jos. Duval. — *St-Modeste* : Mme Pierre Landry. — *St-Ludger de Fraserville* : Mr Narcisse Beaulieu. — *Montréal* : Mr Auguste Valiquette. — Mr Léandre Poirier. — *Sayabec* : Mr Etienne Gagné. — Mr Ferréol Dubreuil. — *St-Luc* : Mme J. B. Lapalme. — *Fall River* : Mme Augustine Fournier. — *Central-Falls* : Mme A. H. Trahan, zélatrice du "Messenger." — *Woonsocket, R. I.* : Mme Sénécal. — *Ste-Anne de Beaupré* : Mr Eusèbe Lachance. — *Rivière du Loup* : Dme William Lachance. — *Napierville* : Mr Louis Fréchette. — *St-Liguori* : Mr Sévère Dugas. — Mr Urgel Jetté. — *Montréal* : Dme Wilfrid Léonard. — Dme O. Vézina. — Dme Lavallée. — Mr Edouard Panneton. — *Grand Falls* : Dme J. Vaseur. — *Magog* : Mr Ovila J. Thomas. — *Ste-Madeleine* : Mr Edouard Vallée. — *Lévis* : Mr Napoléon Boulanger. — *Contrecoeur* : Mr Paul Larivée. — *Mittineague* : Mr Vital Desmarais. — *Ste-Thérèse de Blainville* : Mme David Desroches. — *Joliette* : Mme L. B. Désilets. — Mme Goyette. — *St Casimir* : Mr Napoléon Brousseau.

## ACTIONS DE GRACES À JÉSUS-HOSTIE.

Plusieurs malades remercient Jésus-Hostie et Notre-Dame du Très Saint Sacrement pour guérisons obtenues. — De grandes faveurs obtenues après promesse de s'abonner au Petit Messager du Très Saint Sacrement. — Trois de nos abonnés remercient Jésus-Hostie pour des positions obtenues. — Succès dans des entreprises. — Pour une faveur signalée.

## RECOMMANDATIONS AUX PRIÈRES.

Des guérisons. — Plusieurs pères de famille adonnés à la boisson. — La paix dans plusieurs ménages. — Des orphelins. — Grâces de santé pour plusieurs mères de famille. — Des examens. — Des conversions. — Plusieurs premières communions. — Des grâces d'emplois. — Des jeunes gens qui négligent leurs devoirs religieux. — Les pâques de plusieurs pères de famille. — Des vocations. — Un grand nombre de faveurs spirituelles et temporelles instamment recommandées.

Publié avec l'approbation de Mgr. l'Archevêque de Montréal.

